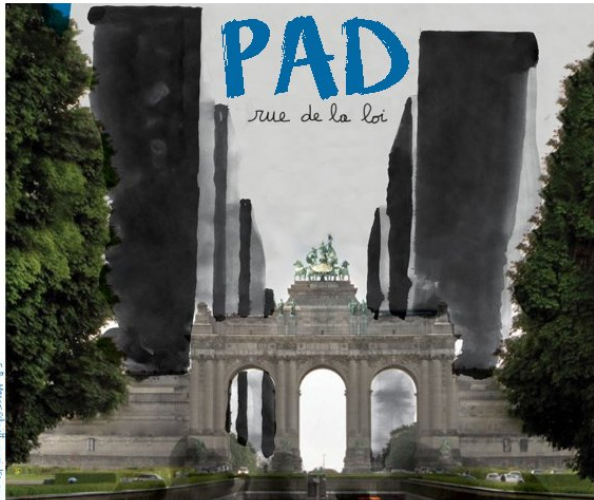


PAD LOI : sombre avenir pour le Quartier européen



Le PAD, qu'est-ce que c'est ? Le PAD (Plan d'Aménagement Directeur) est un plan de grande envergure, à la fois stratégique et réglementaire, récemment mis sur les rails par la Région bruxelloise afin de répondre, selon elle, à la pression démographique par la densification en hauteur.

Au nombre de 12 sur l'ensemble du territoire, **ces PAD dérogent à toute une série de règles et de normes en vigueur à Bruxelles**, à commencer bien sûr par le gabarits et les hauteurs.

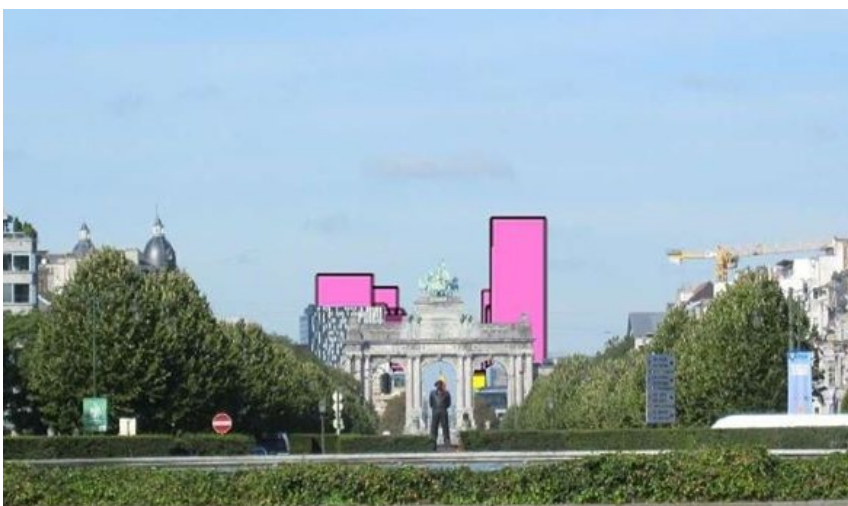
Quatre PAD sont actuellement à l'enquête publique, dont le PAD LOI. Ce plan sans précédent prévoit, à terme, la **démolition de tous les bâtiments de la rue de la Loi et la reconstruction de nouvelles tours**, beaucoup plus hautes, qui dépasseront les **70 mètres** pour quatorze d'entre elles appelées "émergences", **allant jusqu'à 120 et même 155 mètres pour les plus hautes**.

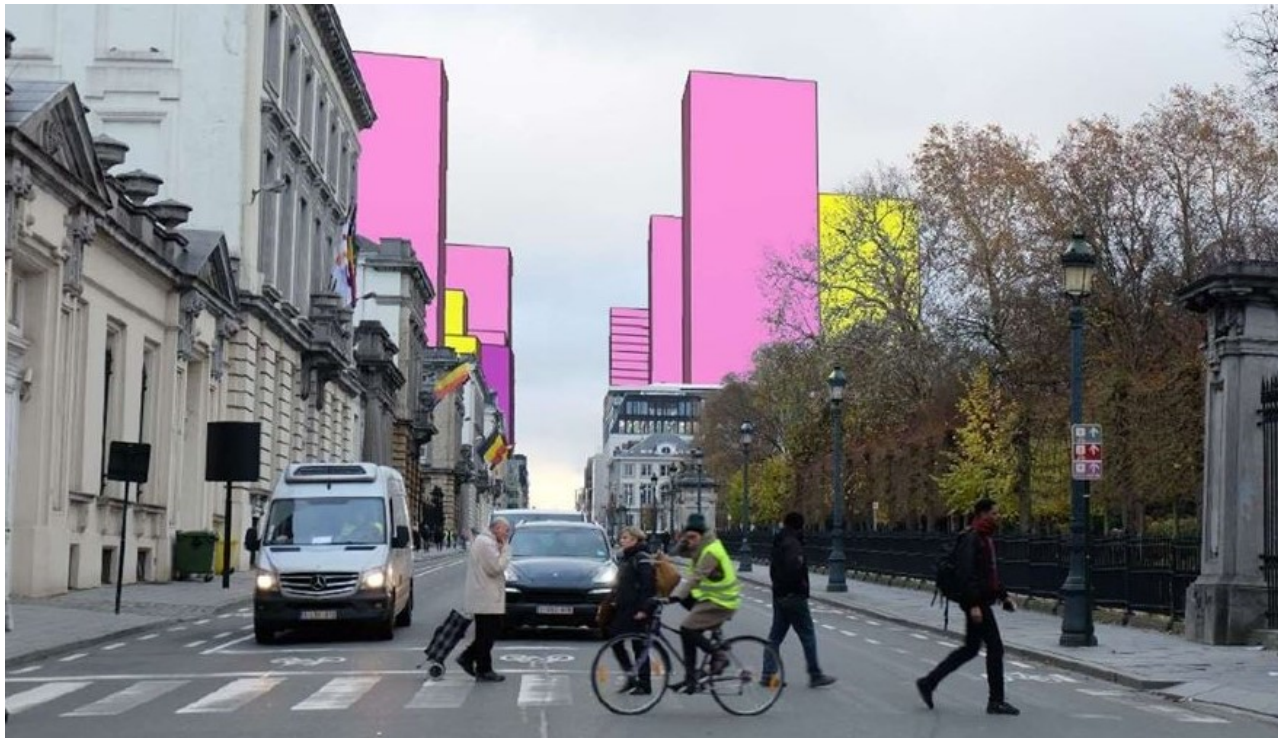


Figure 70 : Vue 3D de l'alternative préférentielle (BUUR, 2018)

Outre le **chantier (très) longue durée** que suppose un projet d'une telle envergure, **ses incidences seront nombreuses en matière d'urbanisme, de mobilité, de qualité de vie des rues voisines, sans parler du colossal "bilan carbone" que représente une démolition/reconstruction**, en comparaison avec une rénovation/réhabilitation de l'existant. A l'heure de l'urgence climatique, il y a certainement mieux à faire...

Mais ce plan se distingue aussi par le nombre **perspectives défigurées, ombres portées** sur le Quartier européen, sur les quartiers avoisinants et bien au-delà ! Du rond-point Montgomery à la rue Royale en passant par le Parc de Bruxelles ou le quartier des Squares, ces « émergences » (comprenez par là ces « gratte-ciels ») traversent le regard, telle **une balafre dans le paysage urbain!**





La **Ville de Bruxelles** a déjà rendu son **avis sur le PAD Loi** . Si elle reconnaît qu'on y trouve de « bonnes intentions », elle se montre néanmoins très critique sur les manières de les mettre en oeuvre. Et à quel prix !

Quant à la **CRMS (Commission Royale des Monuments et Sites)**, [son avis est sans appel](#)] et d'une sévérité exceptionnelle dans le chef de cette instance aux positions généralement mesurées. Une sévérité à la hauteur de la véritable attaque patrimoniale que ce plan représente, pas tant sur la rue de la Loi elle-même, déjà défigurée au fil du temps, mais pour tous les quartiers voisins, leurs habitants et, finalement, pour tous les usagers et visiteurs de Bruxelles.

VOTRE AVIS COMPTE !

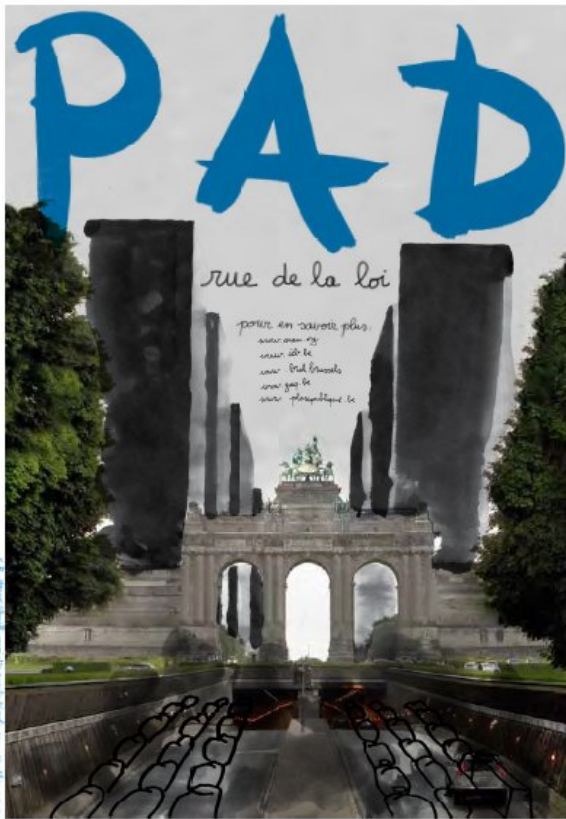
Afin de faire entendre votre avis, vous pouvez faire parvenir vos commentaires à Perspective.Brussels, Rue de Namur 59, 1000 Bruxelles ou par mail à l'adresse padloi@perspective.brussels [Tous les documents de l'enquête publique](#) sont disponibles sur le site Perspectives Brussels.

Vous souhaitez réagir mais vous ne savez pas par où commencer?

Dans ce document, fruit d'une réflexion menée par différents comités de quartiers, vous trouverez un certain nombre de points dont vous pouvez vous inspirer dans votre courrier, afin d'exprimer dans vos propres mots, en vous basant sur votre propre expertise d'habitant ou d'usager du quartier, les aspects de ce dossier qui vous paraissent essentiels.

LA DATE LIMITE DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE EST LE 5 DÉCEMBRE 2019 A vos plumes et à vos claviers ! Bon à savoir : une **pétition** a été mise en ligne par un habitant du quartier Montgomery.

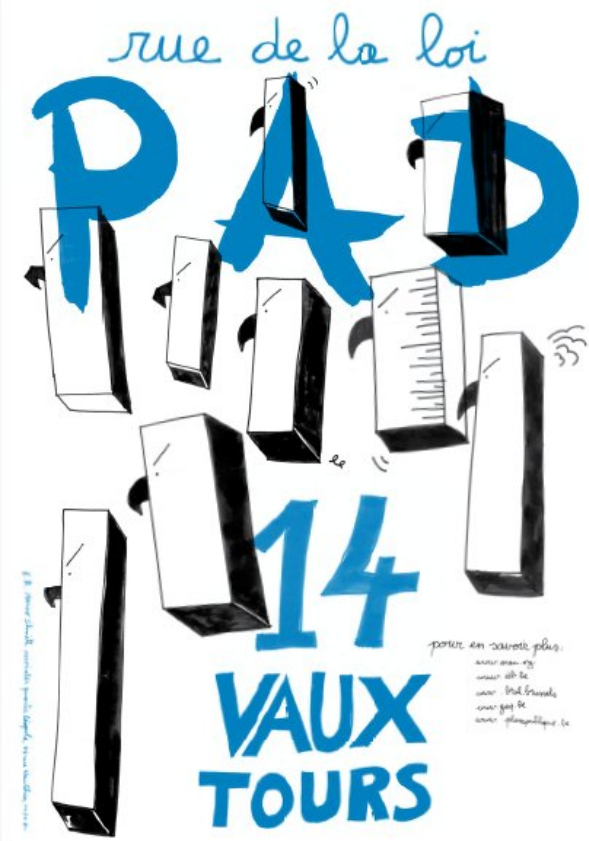
AFFICHES À TÉLÉCHARGER ET À AFFICHER À VOTRE FENÊTRE



<http://www.placepublique.be/wp-content/uploads/2019/11/cinquantenaire-8.pdf>



<http://www.placepublique.be/wp-content/uploads/2019/11/toujours-plus-haut-3.pdf>



<http://www.placepublique.be/wp-content/uploads/2019/11/14-vaux-tours-2.pdf>



<http://www.placepublique.be/wp-content/uploads/2019/11/un-quartier-plus-lumineux-2.pdf>

PAD

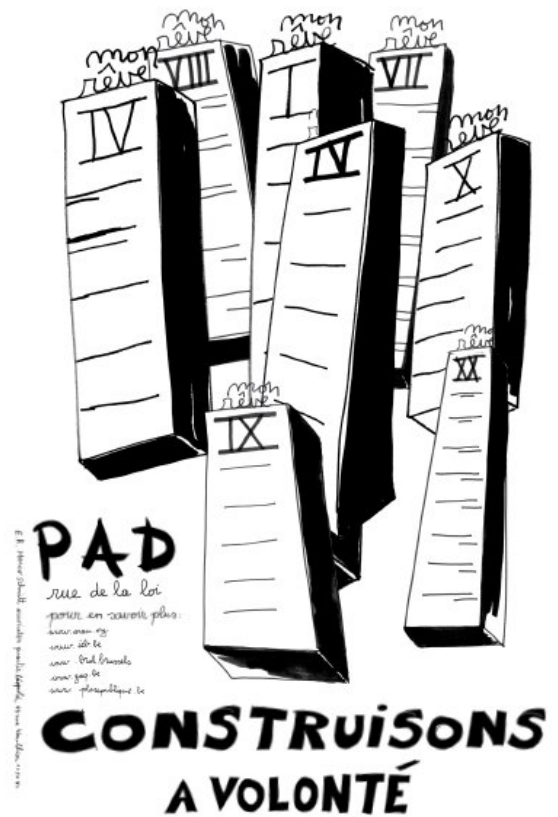
un chèque en blanc

pour en savoir plus:

www.pad.be
www.iaa.be
www.fond.be
www.gap.be
www.placepublique.be

© Place Publique, www.placepublique.be

<http://www.placepublique.be/wp-content/uploads/2019/11/un-cheque-en-blanc-2.pdf>



<http://www.placepublique.be/wp-content/uploads/2019/11/construisons-a-volonte-2.pdf>